

Décliner une continuité écologique dans les territoires

De la compréhension des enjeux écologiques
à l'action dans les territoires



Décembre 2013

Décliner une continuité écologique dans les territoires

Objet

- * Afin de décliner les travaux de vision partagée issus des groupes de travail de 2010 sur le territoire Paysage-Ressources, l'ADEUS réalise une expérimentation de déclinaison d'une continuité écologique sur un territoire donné.
- * La vallée de la Bruche et ses milieux associés entre Molsheim et Strasbourg ont été retenus comme territoire d'expérimentation en raison de la diversité des secteurs traversés.
- * Ce document est une approche pédagogique sur les liens « continuité écologique et politiques d'urbanisme », résultat des travaux développés dans le document « Décliner une continuité écologique dans les territoires, une approche méthodologique pour mieux s'appropriier les enjeux écologiques ».



Décliner une continuité écologique dans les territoires

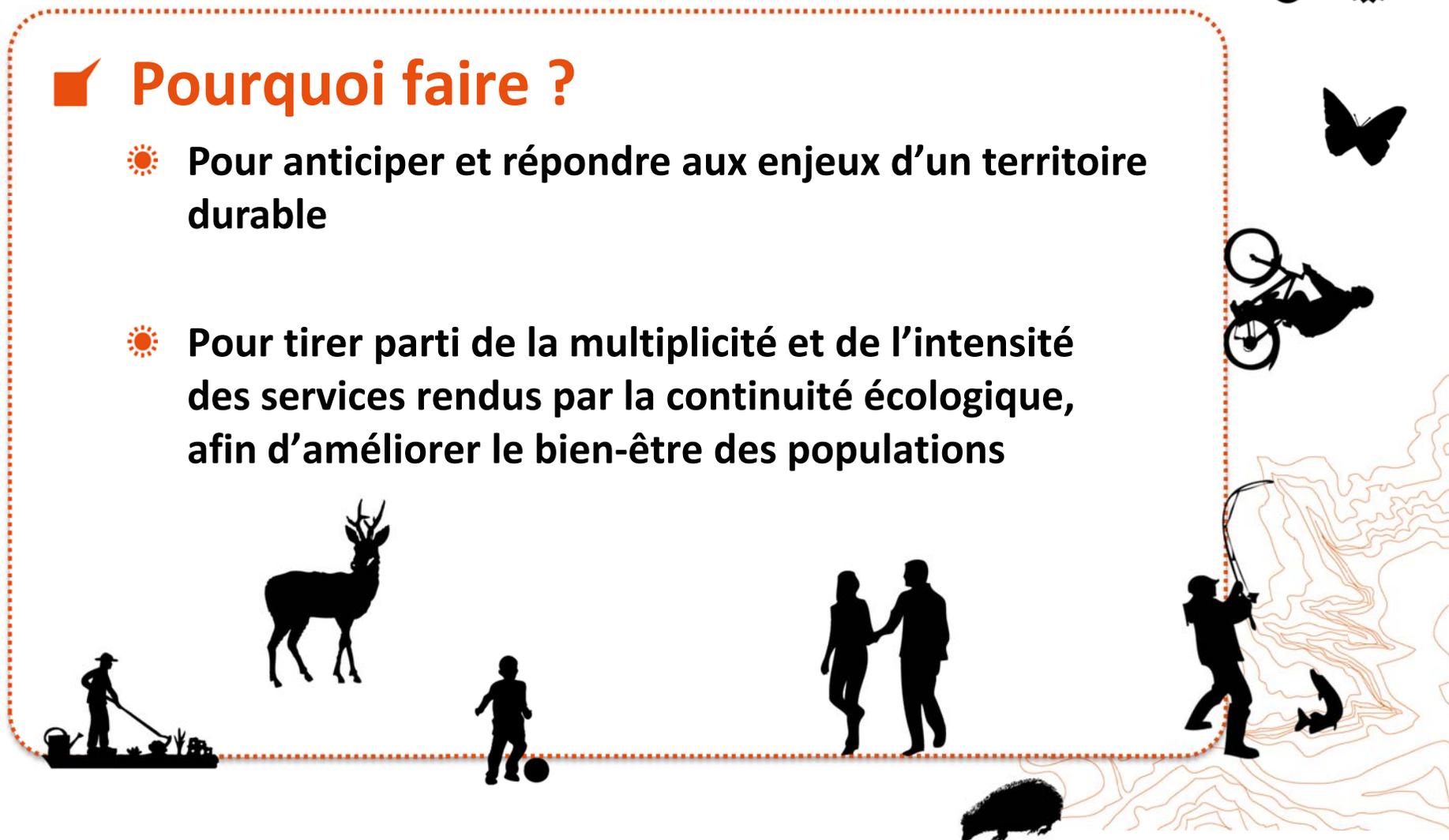
- ☀ Le SRCE décline des continuités écologiques et permet de répondre à de nombreuses questions :
 - ☀ Quels milieux naturels existent sur mon territoire et que cherche-t-on à relier ?
 - ☀ A quelles espèces vont servir les continuités préservées ?
 - ☀ Quels espaces de mon territoire sont utiles aux continuités écologiques ?



Décliner une continuité écologique dans les territoires

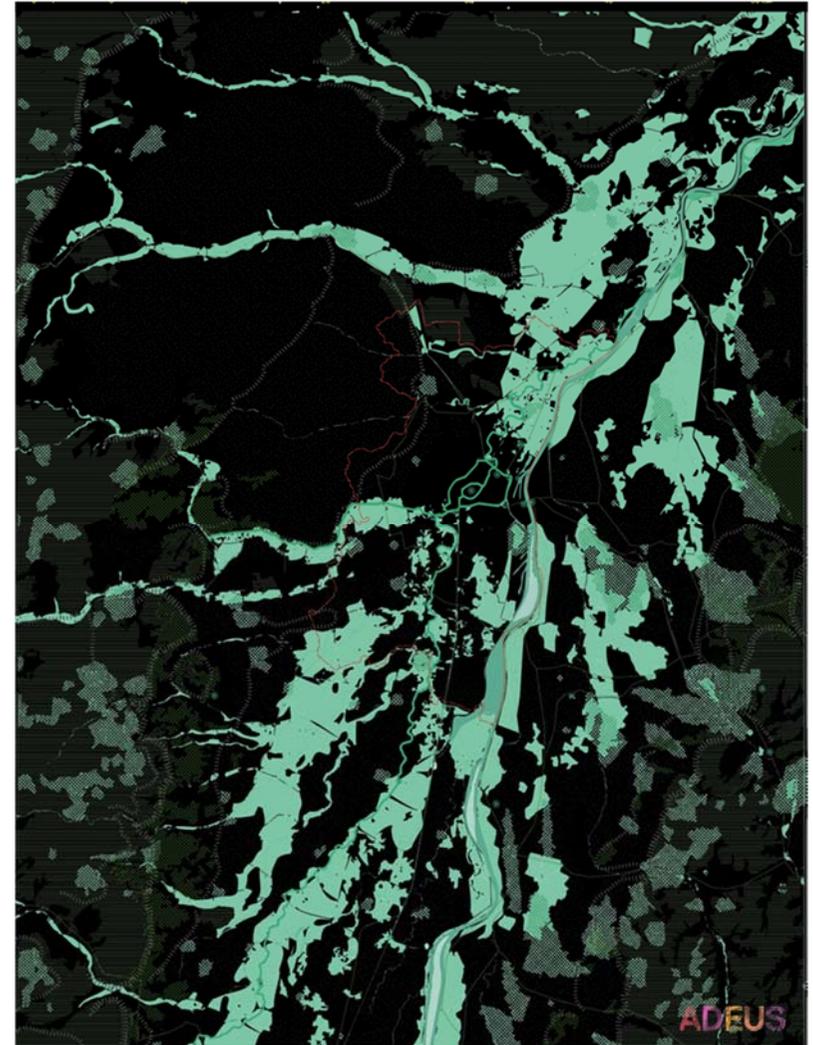
■ Pourquoi faire ?

- ☀ Pour anticiper et répondre aux enjeux d'un territoire durable
- ☀ Pour tirer parti de la multiplicité et de l'intensité des services rendus par la continuité écologique, afin d'améliorer le bien-être des populations



Anticiper et répondre aux enjeux du territoire durable

- ☀ **Structurer l'armature de milieux naturels et humains, un potentiel pour :**
 - * Mettre en réseau afin de préserver les continuités écologiques, gérer les risques d'inondations et climatiques, structurer les espaces publics du territoire
 - * Améliorer l'attractivité et valoriser l'image économique du territoire
 - * Optimiser le foncier pour répondre aux différents besoins (habitat, économie, infrastructure, agriculture, loisir...)

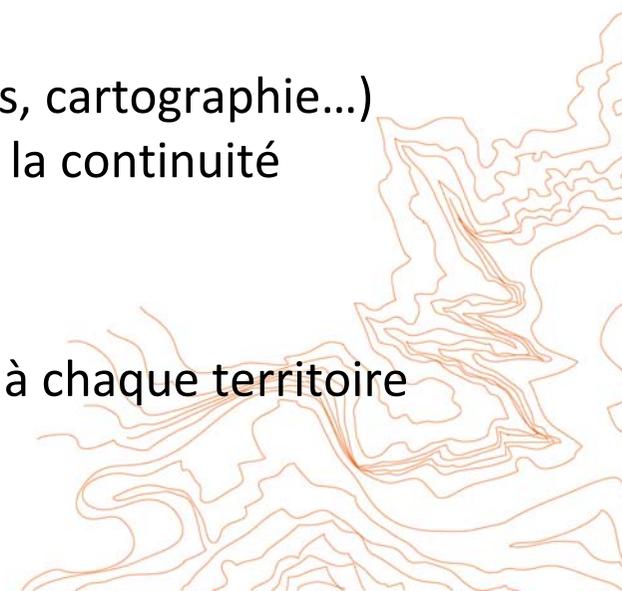


Intégrer la continuité écologique dans un document d'urbanisme...

☀ Principes

- * Penser le territoire par le paysage et aborder la continuité écologique comme un élément majeur du projet de territoire
- * Partager les enjeux de la continuité écologique dans une vision globale (environnementaux, sociaux ou économiques)
- * Conjuguer préservation des espaces naturels et valorisation des espaces urbains
- * Traduire réglementairement (orientations, outils, cartographie...) le projet qui assure la cohérence structurelle de la continuité écologique

➔ Pas de recette unique : des choix à adapter à chaque territoire



Intégrer la continuité écologique dans un document d'urbanisme...

☀ Exemple dans le SCoT de la Bruche

Faire, de la Bruche et ses principaux affluents, l'armature du territoire

- * Développer une armature d'espaces naturels s'appuyant sur les espaces riches en biodiversité en intégrant en particulier les zones humides et inondables.
- * Permettre la mise en réseau des parcours piétons et des itinéraires cyclables afin de mettre en valeur la trame verte et bleue, relier l'ensemble les bourgs, les équipements publics, les secteurs d'activités et les gares.
- * Valoriser et mettre en scène les paysages liés à l'eau.
- * Favoriser le positionnement des équipements publics au croisement des zones naturels et des espaces bâtis.
- * Développer le tissu bâti en articulation avec la trame verte et bleue.

D'après : Projet de PADD, SCoT Bruche, mai 2013 - <http://www.scotbruche.fr/>



Intégrer la continuité écologique dans un document d'urbanisme...

☀ Exemple pour un PLU

Règlement graphique

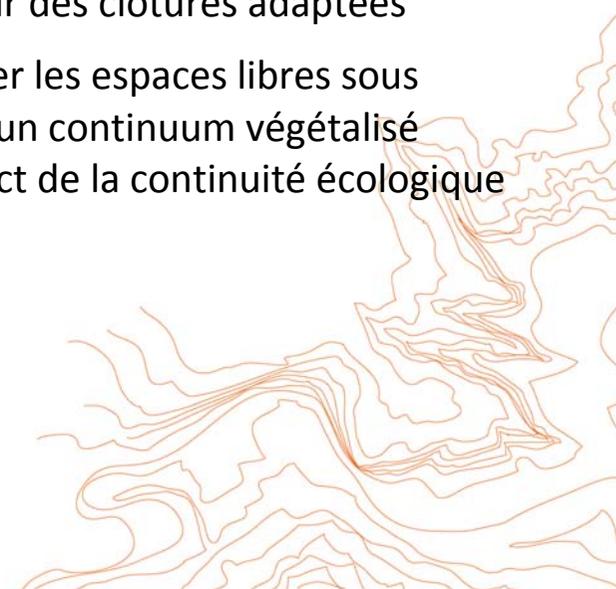
- * Des délimitations de zones inconstructibles
- * Définition d'une bande inconstructible le long de massifs forestiers, des cours d'eau...
- * Identification des éléments naturels (bois, haie...) par un tramage spécifique : EBC, EPC ou L.123-1-5 7°

Règlement écrit : Article 13

- * Pourcentage d'espace libre de pleine terre à respecter
- * Exigence sur les espaces végétalisés (plusieurs strates, nombre d'arbres...)

Les OAP

- * Principes d'aménagement à définir au contact d'une continuité écologique :
 - Adapter les constructions au terrain naturel
 - Concevoir des clôtures adaptées
 - Aménager les espaces libres sous forme d'un continuum végétalisé au contact de la continuité écologique
 - ...



Intégrer la continuité écologique dans une opération d'aménagement d'ensemble...

☀ Exemple des lisières urbaines, zones de contact entre ville et nature

* Se poser les bonnes questions

- * Comment mon opération peut-elle améliorer le contact entre la continuité écologique et l'urbain ?
- * Si mon opération déplace les limites entre ville et nature :
 - * Un site alternatif est-il envisageable ?
 - * Mon projet répond-t-il à l'équilibre « développer et préserver » ?



Intégrer la continuité écologique dans un projet de construction ou de réhabilitation urbaine...

☀ Principes :

- * Trouver la solution adaptée à mon projet : une diversité de réponses possibles !



Conclusion

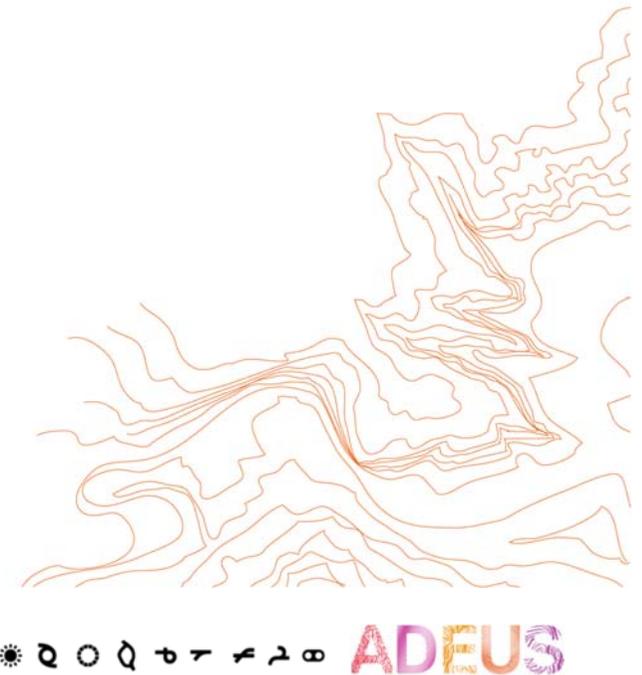
- ➔ **Les continuités écologiques contribuent à valoriser le territoire au bénéfice des populations**
- ➔ **Débattre des enjeux ensemble avec tous les acteurs contribue à :**
 - ✿ Créer une vision globale garantissant la cohérence de la continuité écologique
 - ✿ Trouver des traductions sur son territoire à toutes les échelles
- ➔ **Les collectivités territoriales ont un rôle majeur dans la mise en œuvre de cette démarche. Aussi, chacun peut préserver ou créer un bout de continuité écologique à son niveau**



Equipe projet :

Anaïs GSELL-EPAILLY (chef de projet), Sylvie BLAISON,
Sophie MONIN

Projet n° 3.3.2.2



☀ 2 0 2 1 1 8 ADFEUS